

## De l'IMPRO vers l'insertion professionnelle

*Bourdet Josie, Educatrice spécialisée*

Je travaille actuellement dans un I.M.E. à Lourdes qui accueille des enfants, des adolescents et des jeunes adultes porteurs de déficiences intellectuelles légères et moyennes. Je suis chargée au sein de l'établissement de la sensibilisation au monde du travail et de l'accompagnement à la sortie.

Pour tous les jeunes gens que nous accueillons, leur prise en charge, leur scolarité, leur formation et leur insertion dans le monde adulte restent marquées de l'interrogation de ce que sera leur devenir. Cette interrogation qu'ils partagent avec leurs proches et les professionnels qui les ont en charge, revêt souvent la forme de l'échec annoncé par rapport aux exigences de la société.

L'accompagnement pour franchir le seuil du monde du travail, qu'il soit ordinaire ou protégé, relève souvent d'un véritable défi empli de beaucoup de doutes, de questionnements et d'incertitudes. Les difficultés économiques actuelles et l'évolution de la population accueillie dans l'I.M.E font que nous avons de plus en plus recours à la RQTH, au milieu protégé, aux foyers d'accueil médicalisé, voire au retour en famille sans solutions concrètes. Dès 14 ans, les jeunes intègrent l'I.M.P.R.O et découvrent le monde du travail. Il y a quelques années, tous les jeunes avaient accès aux stages de découverte dans le milieu ordinaire. Actuellement, seuls quatre ou cinq par année peuvent y accéder. Les difficultés des entreprises avec la crise économique, les difficultés des jeunes de plus en plus importantes (mobilité, difficultés relationnelles, mécanismes de peurs, grande immaturité, troubles du comportement...) ainsi que la multiplicité des demandes de stages des divers établissements (collèges, ITEP, lycées professionnels...) sont des facteurs qui ne facilitent pas. Les petites entreprises sont saturées de demandes et peuvent choisir leurs stagiaires. Pourtant, cette immersion en entreprise présente de nombreux atouts, elle permet en effet une confrontation avec la réalité du travail et ses exigences. Elle permet des acquisitions techniques, les travaux y sont réels et variés. L'aspect formatif est bien réel et va au-delà de la simple découverte.

Nous avons dû mettre en place des ateliers en interne avec des chantiers extérieurs, et de sous-traitance accompagnés et soutenus par un éducateur afin de permettre aux jeunes de s'essayer et d'apprendre les attitudes professionnelles nécessaires au milieu du travail, en toute sérénité.

Concernant leur entreprise d'insertion, la première question qui se pose pour les jeunes est : milieu ordinaire ou milieu protégé ? La plupart des jeunes de l'IME disent vouloir travailler dans le milieu ordinaire, sans tenir compte de leurs difficultés ni des exigences du travail.

La question qui vient en suivant est donc celle du handicap. Depuis quelques années, la RQTH est de plus en plus utilisée, elle est devenue une nécessité. Elle compense la montée massive du chômage et les exigences techniques et productives du marché de l'emploi, la loi de l'offre et de la demande rendant de plus en plus difficile l'accès à l'emploi de ces jeunes. Un gros travail de préparation est alors nécessaire, qui demande beaucoup de tact, du temps et de l'objectivité de la part des professionnels pour conseiller les jeunes et leurs familles pour faire ce choix. Un choix plus ou moins imposé qui est parfois difficile à supporter. « Tu es obligé de faire ce choix car tu ne t'en sortiras pas », pas à l'heure actuelle. C'est parfois lourd à porter car les jeunes concernés n'ont pas forcément une notion exacte de leur déficience et donc du handicap qu'elle peut générer. Il est alors nécessaire de définir, de dédramatiser la RQTH, d'en faire apparaître les avantages comme une sécurité supplémentaire, avec comme

objectif une réassurance sur l'avenir et non une stigmatisation. Il est nécessaire de les informer de l'aide qu'elle peut générer, notamment dans la recherche d'un emploi et dans leur vie professionnelle. Lorsque le dossier RQTH est en place, les stages s'organisent dans les différents ESAT du département, à la recherche d'une intégration.

A l'I.M.E nous proposons deux formations qualifiantes, agent de restauration et ouvrier du paysage. Nous constatons depuis quelques années que les jeunes qui ont accès à ces formations parviennent à peu près tous à intégrer un ESAT. Pour les autres, la tâche est beaucoup plus laborieuse. Les ateliers de sous traitance sont accessibles pour les stages mais pas pour des intégrations. Ils sont saturés. Ce sont les pathologies les plus lourdes qui restent sans solutions.

Pour conclure les résultats sont minces par rapport aux efforts déployés. Les jeunes déficients intellectuels, dans leur grande majorité avant d'avoir été pris en charge par le système spécialisé, ont déjà connu l'école ordinaire qui les a rejetés. En ce qui les concerne, plus les exigences socioprofessionnelles sont importantes, plus le handicap est prononcé. La préoccupation principale est de savoir s'il va rester un champ qui leur soit accessible dans une société qui associe insertion avec production.